

1. UNITÉ D'HISTOIRE ANCIENNE

Prof. Pierre Sánchez

Par « histoire ancienne », on entend, de façon conventionnelle et nécessairement artificielle, l'étude du monde méditerranéen gréco-romain, depuis la naissance de l'État grec au VIII^e siècle avant J.-C. jusqu'à la prise de Rome par Alaric et à la partition juridique de l'Empire romain au début du V^e siècle apr. J.-C. Cette longue période est traditionnellement subdivisée par les spécialistes de la manière suivante :

L'histoire grecque comprend :

- L'époque archaïque, de la naissance de l'État au premier grand affrontement avec l'empire perse (~ 800 – 478 av. J.-C.).
- L'époque classique, de l'apogée d'Athènes et de Sparte à la conquête de l'Asie par Alexandre le Grand (478 – 323 av. J.-C.).
- L'époque hellénistique, du démembrement de l'empire d'Alexandre à la conquête de l'Égypte par Rome (323 – 30 av. J.-C.).

L'histoire romaine comprend :

- L'époque royale, des origines légendaires de Rome à l'instauration de la République (~ 750 – 509 av. J.-C.).
- L'époque républicaine, marquée notamment par l'annexion de l'Italie, les guerres contre Carthage, la conquête du monde méditerranéen et les guerres civiles (509 – 28 av. J.-C.).
- Le Haut-Empire, de la fondation du système du Principat par Octavien Auguste à la mort de l'empereur Sévère Alexandre (27 av. J.-C. – 235 apr. J.-C.).
- L'Antiquité tardive, de la mort de l'empereur Sévère Alexandre à la partition juridique de l'empire au début du V^e siècle (235 – 410 apr. J.-C.).

Les enseignements de l'unité d'histoire ancienne sont organisés de manière à couvrir, dans la mesure du possible, l'ensemble de ces périodes. Les étudiants qui s'intéressent à l'histoire de l'Égypte pharaonique, du Proche Orient ancien ou encore de l'Empire byzantin ont la possibilité de suivre des enseignements dans les autres disciplines du Département des Sciences de l'Antiquité.

Notre connaissance de l'histoire antique dépend en premier lieu des auteurs anciens. Mais elle a été considérablement enrichie, et elle continue de s'enrichir grâce aux inscriptions grecques et latines, sur pierre ou sur bronze, grâce aussi aux découvertes archéologiques. C'est pourquoi, d'une part, l'épigraphie grecque et latine sont enseignées chaque année en alternance au sein de l'unité et, d'autre part, les séminaires avancés font régulièrement appel à l'archéologie classique ou gallo-romaine.

La situation de l'histoire ancienne est un peu particulière. De par la nature des sources qu'elle utilise, elle est étroitement liée aux Sciences de l'Antiquité, à la philologie classique et à l'archéologie. Mais la démarche intellectuelle de l'historien de l'antiquité, les questions qu'il se pose, les méthodes qu'il utilise pour essayer d'y répondre, sont les mêmes que celles de l'historien du Moyen Âge ou de l'époque moderne. Ceci explique que dans certaines universités l'histoire ancienne soit rattachée aux Sciences de l'Antiquité, alors que dans d'autres elle fait partie du Département d'histoire.

L'unité d'histoire ancienne de notre Faculté a pris le défi de faire l'un et l'autre : elle fait partie du Département des Sciences de l'Antiquité, où elle constitue une discipline indépendante avec son propre plan d'études, et elle est par ailleurs l'un des champs d'études du Département d'Histoire générale.

PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS

PIERRE SÁNCHEZ. Né en 1964, il a obtenu la licence ès lettres à l'Université de Genève en 1987 et il est devenu assistant en histoire ancienne à la Faculté des Lettres la même année. Il a obtenu le titre de docteur ès lettres de l'Université de Genève en 1994, avec une thèse consacrée à l'histoire de l'Amphictionie de Delphes, une association internationale de la Grèce péninsulaire. Il a ensuite successivement occupé les postes de maître assistant, de chargé d'enseignement suppléant et de maître d'enseignement et de recherches suppléant. Il a également séjourné une année à l'Université de Berkeley, puis trois ans à l'Université d'Oxford, au bénéfice de bourses FNRS pour jeunes chercheurs et pour chercheurs avancés. Ses principaux centres d'intérêt ou sujets de recherche sont : les institutions grecques et romaines ; les relations internationales et l'impérialisme ; le fonctionnement de la justice et les procès à Rome. Il est professeur ordinaire depuis le 1^{er} janvier 2006.

MICHEL ABERSON. Né en 1956, il est titulaire d'un doctorat en histoire ancienne de l'Université de Genève depuis 1989. Sa thèse, intitulée « Temples votifs et butin de guerre dans la Rome républicaine », a été publiée en 1994. Il est également l'auteur de plusieurs articles consacrés à des inscriptions grecques ou romaines, ainsi que d'une méthode d'initiation au grec ancien destinée aux collégiens. Il enseigne le grec ancien dans le secondaire genevois depuis de nombreuses années. Ses principaux centres d'intérêts sont la colonisation grecque, les relations interculturelles et l'épigraphie. Il est chargé d'enseignement depuis 1^{er} octobre 2006.

BJORN PAARMANN. Né en 1972. Licencié ès Lettres de l'Université de Copenhague en 2000, agrégé de lettres classique en 2001, à Copenhague. Il a enseigné le latin et le grec dans le secondaire au Danemark et en Suisse. Assistant à l'Université de Fribourg en 2003-2006, il a soutenu sa thèse consacrée aux listes des tributs attiques, en juin 2007. Depuis septembre 2007, il est chargé d'enseignement à l'Université de Genève. Il effectuera en 2008-2009 une année post-doc à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée à Lyon. Ses intérêts portent sur l'histoire et l'épigraphie grecque, l'impérialisme athénien et l'économie et la démographie des cité-États grecques.

CHRISTOPHE SCHMIDT. Né en 1971, il a obtenu sa licence à l'Université de Lausanne en 1997 et son DEA à l'Université de Rennes II en 2000. Il a soutenu en décembre 2005 à l'Université de Paris XIII sa thèse consacrée aux inscriptions religieuses découvertes dans les camps de l'armée romaine du Haut-Empire. Assistant diplômé de l'Université de Lausanne, puis maître-assistant remplaçant, il est premier assistant depuis le 1^{er} septembre 2006. Il collabore depuis 2001 à L'Année épigraphique (Paris). Il a séjourné en février-mars 2003 à la Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts (Francfort-sur-le-Main) et a été auditeur à l'École Pratique des Hautes Études (Paris, Sorbonne). Ses principaux centres d'intérêt sont l'histoire sociale et religieuse de l'Empire romain, l'armée romaine du I^{er} au IV^e s. apr. J.-C. et, plus généralement, l'épigraphie latine et la numismatique romaine. Il est chargé d'enseignement depuis le 1^{er} octobre 2006.

CAMILLE THORENS. Née en 1977, elle a obtenu une licence ès lettres à l'Université de Genève en juillet 2005. Elle travaille à une thèse de doctorat consacrée à l'histoire de la cité de Milet à l'époque hellénistique. Ses principaux centres d'intérêts sont l'histoire et l'épigraphie grecques, ainsi que les débuts de l'impérialisme romain en Orient. Elle est assistante depuis le 1^{er} octobre 2006.

LISTE DES PUBLICATIONS

MICHEL ABERSON :

- « Le statut de l'offrande : entre pratiques "gauloises" et "romaines" de dédicace des objets », in J. DALAISON (éd.) : Espaces et pouvoirs dans l'Antiquité de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy. **Cahiers du CRHIPA n° 11, Grenoble 2007, p. 35-47.**

BJORN PAARMANN :

- « Les enregistrements doubles et triples dans les listes des tributs attiques », dans M. Mayer i Olivé, G. Baratta et A. G. Almagro (ed.), XII Congressus Internationalis Epigraphiae Graecae et Latinae : Provinciae Imperii Romani inscriptionibus descriptae : Barcelona, 3-8 Septembris 2002, pp. 1073-77.

PIERRE SÁNCHEZ :

- « La convention judiciaire dans le traité entre Rome et les Lyciens », *Chiron* 37 (2007) p. 363-371.

CHRISTOPHE SCHMIDT :

- « Les lieux de culte des génies de centuries dans les camps militaires du Haut-Empire romain », in M. Mayer et al. (ed.), Acta XII Congressus internationalis epigraphiae graecae et latinae, Barcelone 2007, p. 1325-1330.

Activités :

- Organisation à l'UNIL au semestre de printemps 2008 d'un cours-bloc EDOCSA intitulé « Entre archéologie et épigraphie : nouvelles perspectives sur l'armée romaine ».
- Rédaction de notices explicatives sur la religion de l'armée romaine dans le cadre des travaux de rénovation du musée de Windisch (ancien camp légionnaire de Vindonissa)
- « rédaction de 115 notices pour l'Année épigraphique 2004 ».

MÉMOIRES DE LICENCE

SOUS LA DIRECTION DE PIERRE SÁNCHEZ :

- **Damien BLONDEAU**, La cavalerie au cours de la seconde guerre punique : 218-202 avant J.-C. Étude sur la stratégie, l'équipement militaire et les utilisations de la cavalerie.
Résumé : À quoi ressemblent les cavaliers de la seconde guerre punique ? Sur la base de cette question je me suis efforcé de collecter et rassembler des informations, tant au niveau des sources littéraires qu'iconographiques, concernant leur armement, leurs montures, les avantages et les inconvénients que procure le cheval, les utilisations que l'on peut faire de la cavalerie, les usages « nationaux » en termes de techniques de combats, les victoires obtenues mais aussi les défaites subies. Par mon travail, j'ai voulu apporter une première étude globale concernant tous les corps de cavalerie qui ont directement participé à cette guerre : Numides, Maures, Ibères, Gaulois, Carthaginois, Libyens, Romains et alliés. Je me suis également attelé à montrer comment ce conflit entre Rome et Carthage a élevé la cavalerie au rang d'arme décisive sur le champ de bataille. Indirectement, au travers de nombreux exemples, j'espère avoir apporté la preuve que la deuxième guerre punique a été un point d'inflexion, un tournant dans l'histoire militaire hippique de la méditerranée occidentale : alors qu'avant cette date, la cavalerie était peu présente sur les terrains d'affrontement et ne jouait qu'un rôle restreint, on constate que son implication devient ensuite prépondérante et très souvent indispensable.
- **Cécile DOBLER**, Le Valais à l'époque romaine : état des connaissances historiques et étude de l'onomastique de la population.
Résumé : Ce travail consacré au Valais à l'époque romaine avait deux objectifs distincts : d'une part rappeler précisément les informations apportées par les sources antiques et les hypothèses émises par les spécialistes concernant les différents événements qui marquèrent son histoire ; d'autre part connaître la part des influences romaine et celte dans l'onomastique de sa population libre. Pour les atteindre, il fallut réunir les différentes sources antiques parlant du Valais à l'époque romaine et constituer un corpus épigraphique réunissant les inscriptions du Valais mentionnant des habitants de condition libre. L'étude de ces documents a permis de faire essentiellement trois constatations. Tout d'abord le rôle fondamental des sources épigraphiques dans notre connaissance de l'histoire du Valais. Elles

nous permettent en effet de dater des événements centraux tels que la fondation de Martigny en 47 ap. J.-C. Ensuite, l'importance du rôle de l'empereur Claude dans le processus d'intégration de cette province au monde romain. C'est en effet à cette période que les habitants virent leurs structures politiques et administratives changer de la manière la plus conséquente. Finalement, l'étude onomastique a révélé que nous avons à faire à une société qui s'est vite romanisée dès la période de Claude, notamment grâce à l'attribution du droit latin. Elle a rapidement assimilé les usages romains en matière de dénomination, mais a également tenu dès le II^e s. à rappeler son identité et à marquer son attachement à ses racines à travers le choix de gentilices d'origine celte.